



## *Solidaires Finances Publiques* **VAL - DE - MARNE**

Local syndical - Hôtel des Finances  
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex  
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
[solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr)

### Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) du 13 novembre 2017

Bonjour à toutes et à tous,

La déclaration liminaire intersyndicale ci-jointe a été lue.

En réponse, M. BRUNET affirme qu'il n'y a pas d'autres projets de restructuration pour 2018, qu'« *il n'est au courant de rien* » (phrase qui devient la nouvelle devise de la DDFiP, tellement elle a été répétée), etc.

Ce comité technique local avait pour objet :

1. Point d'étape sur les expérimentations et restructurations des services du pôle gestion fiscale :
  - Le **PCR 3** (Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine)  
et le **SDE** (Service Départemental de l'Enregistrement) :

Les demi-cloisons prévues lors du déménagement du PCR 3, seront certainement installées début 2018, après avoir revu leur implantation avec les agents concernés.

La Direction a parfaitement connaissance des problèmes de démarrage du SDE et s'engage à leur laisser le temps nécessaire pour arriver à leur rythme de croisière.

Il est à noter que les responsables du pôle fiscal sont très satisfaits de l'investissement des agents (quasiment tous nouveaux, nombreux stages effectués, etc.), « d'autant plus qu'ils ne sont pas aidés par les problèmes informatiques ».

Nous resterons très attentifs à leurs conditions de travail dont, notamment, l'engagement de la Direction de laisser les agents prendre les congés qu'ils souhaitent (mais peut être pas les 15 jours consécutifs en fin d'année si trop d'agents le demandent).

D'expérience, nous attirons votre attention sur le fait qu'il vaut mieux dès à présent vous arranger entre vous et poser vos congés.

Par ailleurs, l'imprimante à étiquettes n'a pu être commandée qu'en septembre, mais il n'y a pas de date de livraison.

Des protocoles de liaisons entre ces deux services sont en cours de finalisation.

Les 2 EDR (Équipiers De Renforts) actuellement au SDE seront redéployés à partir de décembre à St Maur (déménagé à Nogent-sur-Marne) et à Créteil, afin d'apurer les stocks antérieurs.

Tant que les stocks antérieurs à la création du SDE ne seront pas traités, les bases MOOREA (bases locales) ne pourront pas être copiées pour être transférées sur un partage pour permettre une consultation départementale des dossiers.

La Direction a reconnu que la dissémination des archives dans le département pose un problème pour le PCRP 3 et le SDE. Notre proposition d'utiliser le centre de stockage de Valenton pour l'archivage n'a pu être retenue. Son financement est en effet assuré par la Centrale pour assurer l'archivage du Centre d'encaissement et risque de ne pas être pérenne. Les archives Départementales sont une solution envisagée par la Direction.

- **Accueil personnalisé :**

Les chiffres de l'accueil sont très folkloriques... et idylliques. Et, si vous êtes dans un site où vous ressentez un mal être, où les files s'allongent, où vous n'avez plus le temps de faire votre travail (...) à cause notamment de l'accueil, sachez que c'est faux : tous les services vont bien !

La Direction refuse de mettre en place un pré-accueil (pour l'orientation des usagers, éviter qu'ils prennent plusieurs tickets...) car... « nous n'avons plus les effectifs ».

D'ailleurs un site a décidé unilatéralement de ne plus encaisser de numéraire, faute d'agents pour tenir la caisse. (Ce qui ne fait qu'anticiper la réforme ci-après de « caisse sans numéraire »).

Il est à noter que la Loi de Finances rectificative vient d'abaisser de 300 à 150 € le montant maximum payable en numéraire (sûrement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 !).

## 2. Point d'étape sur les expérimentations et restructurations des services du pôle gestion publique :

- **Contrôle hiérarchisé de la paye sans ordonnancement préalable :**

Notre Direction a commencé à expérimenter le Contrôle Hiérarchisé de la Paye (CHP) au Service Liaison Rémunération qui concerne 86 000 agents en tout dont les agents de notre DDFIP du Val-de-Marne. La paye est un enjeu primordial, car elle est source de trop ou moins perçu et donc de contentieux. Par manque d'effectif, cette solution a été déjà retenue pour d'autres dépenses. La majorité des payes ne seront plus contrôlées systématiquement, mais par échantillon. La création des Centres de Services des Ressources Humaines (CSRH) va transférer à Lille la gestion de nos payes.

- Expérimentation des centres des Finances Publiques avec « **caisse sans numéraire** » :

Après son expérimentation dans 18 départements en 2016, notre Direction va tester la caisse sans numéraire sur la trésorerie d'Alfortville-Maisons-Alfort et aux Centres des Finances Publiques de Maisons-Alfort et Vincennes au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

S'il souhaite payer en espèces, l'usager devra de se rendre à Créteil pour Alfortville et Maisons-Alfort et Nogent sur Marne pour Vincennes.

Les régisseurs continueront à être reçus par les Trésoreries Municipales, mais seulement sur deux demi-journées par semaine et le décompte sera envoyé aux caisses des SIP centralisateurs pour enregistrement comptable. La Direction ne souhaite pas un recomptage, car seul fait foi le contrôle final de la Banque de France.

- Projet de réorganisation des services **recettes non fiscales** en Île-de-France :

La fiche technique pour présenter les recettes non fiscales (RNF) ou « produits divers » était très succincte. La Centrale a mené deux expérimentations dans deux départements.

Un audit régional doit rendre ses conclusions la semaine prochaine sur le sujet. Les produits divers fonctionnent par portefeuille et sont toujours en sous effectif, sauf actuellement, car la prescription est passée de 30 ans à 5 ans. Cette prescription engage la responsabilité du Directeur départemental avec des conséquences pécuniaires.

- **Certification des comptes des hôpitaux** :

C'est une démarche engagée par la Direction Régionale d'Île-de-France, mais soutenue par notre DDFIP, elle répond à une obligation des Hôpitaux publiques. Sur quatre hôpitaux, trois ont été certifiés par le Commissaire aux comptes (Paul Guiraud, Saint Maurice et Villeneuve-Saint-Georges). Seul, le Centre Hospitalier de Créteil n'a pu être certifié pour des raisons techniques (le vote du compte financier n'étant pas intervenu). Une fois encore, ce sont les immobilisations et les stocks qui ont donné lieu à réserve. Peu d'agents y sont formés dans les trésoreries et l'équipe de renfort réalise la majorité des opérations dans Hélios par manque de temps et de personnel. C'est encore à l'équipe de renfort que l'on demande de former nos collègues.

### 3. Point d'étape sur les expérimentations et restructurations des services du pôle transverse :

- La nouvelle organisation des **ressources humaines** à la DGFIP :

Une nouvelle application (SIRHIUS) sera déployée au mois de mai 2018 pour les RH. En septembre, 10 Centres des Services des Ressources Humaines ou CSRH seront créés.

A partir de janvier 2019, les payes seront effectuées par les CSRH. Une partie des RH restera dans le département pour la gestion de proximité, d'accompagnement, de recrutement, évaluation, affectation et condition de vie des agents. A cette heure, la DDFIP ne se prononce pas sur le nombre d'emplois restant aux RH. Pour les questions complexes, un Service d'Information aux Agents (SIA) est créé à Melun avec une compétence nationale. Il faudra le contacter par courriel, formuel ou téléphone.

- Modalité de mise en œuvre de la **PRS** (prime de restructuration de Service) :

La DDFIP, s'est contentée de produire une fiche sur la prime de restructuration avec peu de précision. La nouvelle réforme du Directeur Général sur la gestion des mutations va impacter l'octroi de cette prime. Si l'affectation est au département pour tous (ALD), elle n'a plus raison d'être. De plus, la fiche comprenait entre parenthèses « sous réserve des dispositions de la nouvelle instruction ».

Un point avec les RH a été fait sur les réunions avec l'EDR (Équipe Départementale de Renfort) qui ne sont pas encore terminées. Trois inspecteurs faisant partie de l'EDR sont devenus les référents pour les trois grandes missions (Fiscalité personnelle, Fiscalité professionnelle et Secteur Public Local) pour l'ensemble des agents. Officiellement, ils seront chargés d'encadrer leurs équipes, d'être le relais avec le service RH, de centraliser et de mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques. Ils ne sont pas encore considérés comme des chefs de service de leurs équipes car pour l'instant, ils ne sont pas chargés de la notation. (Le délai entre leur prise de poste et les entretiens d'évaluation étant sûrement trop court). Mais, cette position de l'administration est sûrement amenée à changer, comme c'est le cas dans le Rhône où les cadres A EDR notent les agents.

Par ailleurs, il a été clairement demandé aux équipiers (principalement ceux du SIP) pour le moment sur la base du volontariat de devenir polyvalent. Certaines missions souffrent d'un manque d'équipiers et d'autres non.

- Situation budgétaire après les abondements de fin de gestion :

L'exercice budgétaire est devenu plus complexe depuis qu'une partie de notre budget est contrôlé par la Centrale. L'obligation de réserve des services est une restriction à nos marges de manœuvre. Cette année une partie de nos crédits ne nous seront pas versés car il n'y a plus de réserve.

#### 4. Questions diverses :

- Nous avons rencontré Christian FAVIER (Président du Conseil départemental), jeudi dernier. Il nous a indiqué que le Président de la République s'obstinait dans son projet de supprimer le Département. Nous avons redemandé au Directeur si cela entraînerait la disparition de la DDFIP 94 (la nouvelle structure se calquant sur la nouvelle organisation administration), ainsi que le devenir des collègues travaillant actuellement à la Pairie départementale. Je vous rassure, la réponse a été... « *il n'est au courant de rien* ».

Nous vous invitons à signer la pétition en ligne contre la suppression du Département : <https://departement-utile.valdemarne.fr/>

- Nous avons demandé à la Direction de s'assurer également que les agents C stagiaires affectés au SDE puissent librement utiliser le reliquat de 19 à 20 jours de congés.

- Au début de la séance, la Direction a répondu à une de nos questions en affirmant que rien n'était décidé pour l'implantation de la future Trésorerie HLM. Ce à quoi nous avons répondu que, pourtant, la « Trésorerie HLM d'Ivry-sur-Seine » était indiquée sur la liste des postes comptables à pourvoir,

A la fin de la séance... la DDFIP a souhaité nous parler de... l'implantation de la nouvelle

Trésorerie HLM, sise au 94-96 rue Victor Hugo à... Ivry-sur-Seine ?!? Le bail sera signé bientôt. La Trésorerie Municipale et le SIP d'Ivry-sur-Seine y seront installés aussi, sur trois étages et le rez-de-chaussée.

Vos représentant(e)s au CTL :

Titulaires : David FERREIRA, Stéphane BAILLIN, Patrick CATHALA, Patrick SERRE ;  
Suppléant(e)s : Chaïma AIT-OUNEJAR, Christine REA, Gabrielle RICHARD, René GUSSE.

*Nous restons à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.*